

PAGE CULTURELLE

Le sexe de la mondialisation

Genre, classe, race et nouvelle division du travail

Cet ouvrage, qui vient d'être publié aux Presses de Sciences Po, est co-dirigé par Brahim Labari, Sociologue et Professeur à l'Université Ibnou Zohr d'Agadir (Maroc)

Le genre est un organisateur central de la mondialisation néolibérale actuelle. Qu'il s'agisse de comprendre la division internationale du travail, les mobilités et les migrations, les guerres ou encore la transnationalisation des mouvements sociaux, le genre est, avec les rapports de classe et de race, une clé d'analyse indispensable.

En effet, les femmes constituent l'une des principales sources de profit pour le capitalisme global et, simultanément, l'un des groupes sociaux les plus actifs dans la conception et la mise en œuvre d'alternatives à cette

mondialisation.

En réunissant des spécialistes internationaux sur des thématiques rarement abordées, comme le rôle des femmes du Sud et leurs mouvements, la militarisation ouverte et les guerres « de basse intensité », ou encore le travail non rémunéré des femmes, cet ouvrage renouvelle fondamentalement la critique des conséquences économiques, sociales, politiques, culturelles et idéologiques de la mondialisation.

Sous la direction de Jules Falquet, Helena Hirata, Danièle Kergoat, Brahim Labari, Nicky Le Feuvre et Fatou

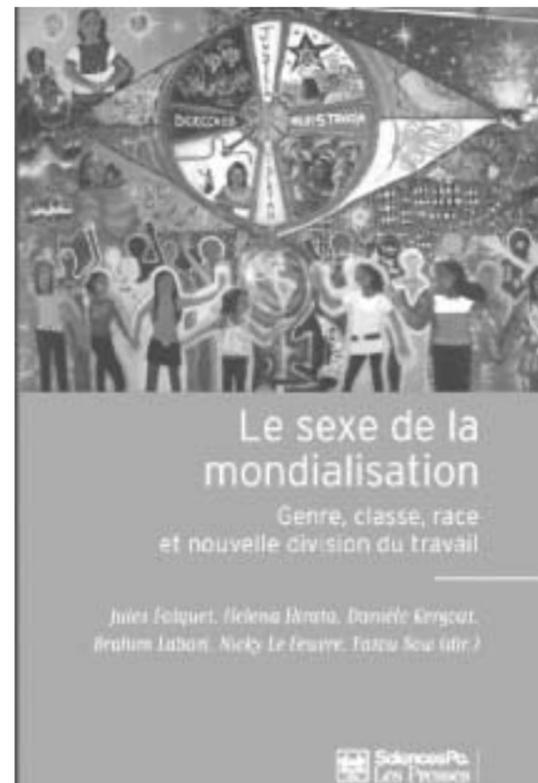
Sow.

Avec les contributions de Paola Bacchetta, Paula Bannerjee, Lourdes Benería, Françoise Bloch, Francine Descarries, Uma Devi, Zillah Eisenstein, Diane Elson, Jules Falquet, Miriam Glucksmann, Jacqueline Heinen, Ruri Hito, Arlie R. Hochschild, Bruno Lautier, Lim Lin Lean, Adelina Miranda, Mirjana Morokvasic, Liane Mozère, Saskia Sassen, Fatou Sow, Fatiha Talahite, Vivienne Taylor, Lise Widding Isaksen.

Langue français

ISBN-10 2-7246-1145-4

ISBN-13 978-2-7246-1145-8



La burqua, ce cache-tête qui n'en finit pas de donner de maux de tête à toute l'Europe !



Des députés belges, dans une commission ont approuvé à l'unanimité, le 21 avril dernier, une proposition de loi visant à interdire aux personnes de se présenter « dans l'espace public le visage dissimulé, en tout ou en partie, par un vêtement de manière telle qu'elles ne soient plus identifiables. »

Que de soins dans le choix des termes pour viser la burqua dans le pays qui compte la première élue voilée d'Europe, Madame Ozdemir.

Cette proposition prévoit amende et même emprisonnement (de 1 à 7 jours). Il reste qu'elle doit être approuvée par la Chambre, ce qui est loin d'être fait !

Les auteurs se targuent déjà « de la fierté d'oser faire cette démarche alors qu'il y a des débats en France, en Italie, en Suisse ».

Le Conseil d'État français vient, de son côté, d'émettre quelques réserves sur une interdiction totale de la burqua. En Europe, c'est devenu plus qu'un casse-tête chinois.

Un cache tête pachtoune !

Le nombre de femmes adeptes de ces accoutrements, pour marginal qu'il soit, pose un vrai défi aux sociétés européennes. En dépit du caractère opportuniste d'un débat qui tend à flatter un électorat assailli par les extrémistes, il y a la complexité, dans des démocraties incontestables, de s'accommoder avec des dispositions qui heurtent deux principes : Celui de la liberté de conscience, garanti par la Déclaration universelle des droits de l'Homme dans son article 9, et celui, par ailleurs, du principe de la liberté individuelle, dont le choix de se vêtir comme on veut !

Or, se voiler intégralement comme expression d'une liberté de conscience pose la question de l'affichage ostentatoire, dans l'espace public, de ses propres choix religieux ! C'est être la tonalité visible qui entend rompre avec un environnement d'impureté et où on se distingue par pudeur suprême, en étant l'exception dans la règle commune.

Cela peut être aussi lu comme un déni du vivre ensemble mis à part le fait d'écorner un principe tout

aussi important que celui de l'égalité puisqu'il s'agit d'une pratique réservée uniquement aux femmes !

Se voiler intégralement comme choix vestimentaire validerait l'idée, comme l'a bien souligné Elisabeth Badinter, que le visage a désormais un vêtement. Or le visage n'est pas le corps. Le visage, c'est l'altérité. Le regard, c'est le dialogue. Les yeux sont les instruments de la réciprocité. Sans compter le sourire.

Il y a donc, dans ce choix, comme une volonté de puissance de pouvoir voir les autres sans être soi-même vue !

Cela étant dit, et à supposer que cette loi soit votée, il sera difficile de la mettre en application ! Comment faire, par exemple, avec les femmes de diplomates et autres touristes fortunées saoudiennes qui se pavanent dans les boulevards de Genève, Paris ou Bruxelles écumant les magasins de luxe pour leurs shoppings ?

La question est posée (NDLR)

Par Driss Ajbali

Source: Aujourd'hui le Maroc du 24 avril 2010.